** PAGE TOTALE.01 **

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1313-000411 03

Ordre
des pharmaciens
du Québec

Communiqué
Pour publication immédiate

DEMANDE D'OPINION DE LA MINISTRE JULIE BOULET :

L'Ordre des pharmaciens du Québec étudie la situation

Montréal, le 2 novembre 2004 – L'Ordre des pharmaciens du Québec accuse réception de la demande d'opinion de la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet, en regard des faits rapportés hier par le Journal de Montréal. Le président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, monsieur Jean-Yves Julien, tient à rappeler que son organisme étudie depuis quelques semaines l'ensemble des relations commerciales entre médecins et pharmaciens et que « toutes les situations examinées présentement par l'Ordre le sont en tenant compte du fait que l'indépendance des professionnels doit être préservée en tout temps et que le patient doit en tout temps avoir le droit de choisir le professionnel de qui il requiert des services. Mais il est évident que chaque cas doit être examiné tant en fonction des règles inscrites dans le code de déontologie que dans leur esprit, » signale monsieur Julien.

L'Ordre prendra donc connaissance de l'ensemble des faits soulevés et rendra son opinion dans les prochaines semaines, en s'appuyant sur sa mission de protection de l'intérêt du public.

L'Ordre des pharmaciens du Québec a pour mandat d'assurer la protection du public en matière de services pharmaceutiques. Il regroupe les 6 480 pharmaciens qui exercent dans les 1 615 pharmacies du Québec ainsi que dans les établissements publics de santé.

-30-

Source :
Ordre des pharmaciens du Québec, Secrétariat général
Pour information :
Julie Grenier / Michel Bissonnette
Groupe 2000 neuf
(514) 868-2009

266, rue Notre-Dame Ouest, Bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1T6
Tél. : (514) 284-9588
Téléc. : (514) 284-3420
1-800-363-0324

NOV 02 '04 17:12 FR MSSS CABINET 418 266 7197 P 96432436 P 01/01